

[Traduction]

## LES AFFAIRES MUNICIPALES

LE SOMMET DE TORONTO—LE TRAITEMENT DES SANS-ABRI

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, en 1984, la police de Toronto a arrêté et emprisonné des sans-abri durant la visite du pape, sans aucun doute pour que Sa Sainteté ne demande pas s'il y a des mendiants à Toronto. Or, voilà qu'à l'approche du sommet économique, la police de Toronto fait, semble-t-il, place nette à nouveau.

Récemment, des agents de police ont interpellé des jeunes des rues près du Centre Eaton et ils leur ont dit de vider les lieux rapidement s'ils ne voulaient pas se faire fracturer le crâne. Les sans-abri et les prostituées font également l'objet de harcèlement, car on veut présenter une belle image à Ronald Reagan, Margaret Thatcher et aux autres invités du premier ministre.

Ces invités ne s'occuperont pas des 10 000 sans-abri de Toronto, ni pour des millions de sans-abri en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Ils ne se préoccupent pas du sort des milliers de gens qui doivent avoir recours aux services des banques de vivres, ni de celui des centaines de millions de personnes qui ne mangent pas à leur faim dans le monde. Il s'agira plutôt pour eux de faire en sorte que les pays riches soient encore plus riches, de trouver des moyens de faire payer leurs dettes aux pays les plus pauvres du monde et de protéger les sept pays nantis représentés au sommet contre les peuples désespérés des anciennes colonies européennes, qui sont maintenant prisonniers de leurs dettes envers nous.

Honte à tous ceux qui se détournent des pauvres, car cela revient à se détourner de Dieu.

\* \* \*

## L'ÉCONOMIE

LA CRÉATION D'EMPLOIS

**M. Allan Pietz (Welland):** Monsieur le Président, le projet de loi sur le libre-échange proposé par le gouvernement est un événement marquant dans l'histoire du Canada. Il marque l'accession de notre pays à la maturité. Des gens qui ne partagent pas nos convictions politiques voudraient nous faire croire que nous ne sommes pas prêts à franchir cette étape. C'est ridicule.

Depuis que l'Agence d'examen de l'investissement étranger a fait place à Investissement Canada, l'économie canadienne a dépassé celle de tous les pays industrialisés occidentaux. Les hommes d'affaires canadiens indépendants ont réagi avec enthousiasme aux stimulants offerts par le gouvernement, au point où les Canadiens investissent maintenant plus que les étrangers dans notre pays. Ce genre d'enthousiasme se traduit par des emplois pour les Canadiens.

Or, c'est en promettant des emplois que nous avons gagné les dernières élections. En améliorant le climat des affaires pour les investisseurs canadiens et étrangers, nous avons créé 1 223 000 emplois au cours des trois dernières années.

Selon des sources respectées et impartiales, comme le Conseil économique du Canada, 150 000 nouveaux emplois seront créés lorsque l'accord de libre-échange entrera en vigueur.

## Article 21 du Règlement

## LA JOURNÉE COMMÉMORATIVE DES MINEURS

LE SOUVENIR DES ÉPREUVES ET DES SACRIFICES

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour signaler à l'attention de la Chambre un jour très spécial pour la population du Cap-Breton, soit la Journée commémorative des mineurs qui sera célébrée le 11 juin.

La Journée commémorative des mineurs est importante. C'est une journée de réflexion, pour se rappeler les épreuves, les sacrifices et les dangers qui sont le lot des charbonniers au Cap-Breton. Ce jour-là nous rendons hommage à ceux qui sont morts dans nos houillères. En outre, nous en profitons pour souligner l'apport remarquable de tous les mineurs et de leurs familles à l'industrie de la houille et à notre collectivité.

L'histoire du Cap-Breton a été marquée de durs labeurs et de sacrifices au fond des houillères. Bien que l'industrie ait été sur son déclin depuis nombre d'années, elle demeure encore une partie fort importante de notre histoire ancienne et contemporaine.

● (1415)

Au nom de tous mes électeurs, puis-je féliciter chaleureusement et saluer les mineurs du Cap-Breton à l'occasion de la Journée commémorative des mineurs.

\* \* \*

## LES PARTIS POLITIQUES

LA POSITION DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE À L'ÉGARD D'UN PROJET DE LOI D'INITIATIVE PARLEMENTAIRE

**M. W. Paul McCrossan (York—Scarborough):** Monsieur le Président, le NPD clame depuis longtemps qu'il s'oppose au principe de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis. Je respecte cette position. Cependant, ce matin, pour exprimer son opposition à cet accord, le NPD a eu recours à des mesures qui dénotent un manque de sens moral.

Au cours du vote par appel nominal, les députés ont appuyé à l'unanimité le projet de loi du leader parlementaire du NPD visant à accorder la citoyenneté canadienne à titre honoraire à Raoul Wallenberg. Cependant, lorsque la présidence a demandé si la motion de première lecture était acceptée, je n'ai entendu que des députés néo-démocrates, menés par le député de Nickel Belt (M. Rodriguez), crier «non». En outre, seuls les députés néo-démocrates, le représentant de Nickel Belt en tête, se sont levés pour demander le vote par appel nominal, même s'ils avaient l'intention d'appuyer la présentation du projet de loi.

Je déplore ce geste. Raoul Wallenberg était un homme prêt à sacrifier sa liberté et même sa vie pour défendre un principe. Comment réagirait-il devant l'utilisation immorale de son nom pour retarder les travaux de la Chambre et pour porter atteinte aux droits des députés de présenter librement des projets de loi?